

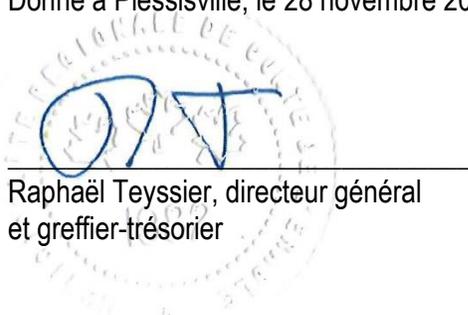
## AVIS PUBLIC

# CALENDRIER 2025 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC

Avis public est donné par le soussigné, conformément aux dispositions des articles 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1), qu'à la séance tenue le 27 novembre 2024, le conseil de la MRC de L'Érable a adopté la résolution numéro 2024-11-323 qui établit comme suit le calendrier des séances ordinaires du conseil de la MRC pour l'année 2025, lesquelles se tiendront le mercredi à 18 h 30 aux dates et aux endroits mentionnés ci-dessous :

- 22 janvier (centre administratif de la MRC)
- 19 février (centre administratif de la MRC)
- 19 mars (centre administratif de la MRC)
- 16 avril (Laurierville / salle à confirmer)
- 21 mai (centre administratif de la MRC)
- 18 juin (centre administratif de la MRC)
- *Juillet (relâche)*
- 20 août (centre administratif de la MRC)
- 17 septembre (Saint-Pierre-Baptiste / salle à confirmer)
- 22 octobre (centre administratif de la MRC)
- 26 novembre (centre administratif de la MRC)
- *Décembre (relâche).*

Donné à Plessisville, le 28 novembre 2024.



\_\_\_\_\_  
Raphaël Teyssier, directeur général  
et greffier-trésorier